

Dossier de candidature 2019

Nom de l'entreprise				
Nom / Prénom du chef d'entreprise				
Domaine d'activité de l'entreprise				
Forme juridique				
Date de création				
Adresse				
Téléphone				
Adresse e-mail				
Site Internet / blog / réseaux sociaux				
Nombre de salariés et/ou d'associés				
Sociétaire Groupama Oui Non				









Nom du projet :	

1. Présentation du projet

Présentez ce projet en quelques lignes (domaine d'activité, objectif de la démarche, aménagements concernés, bénéfices pour l'entreprise et pour les salariés, premiers résultats) Ajoutez quelques photos.

2. En quoi ce projet est-il innovant?

Montrez le caractère innovant de cette démarche (procédures imaginées, matériaux utilisés, organisation de l'entreprise...)



3.	Avez-vous fait appel à des intervenants pour la réalisation de ce projet ?				
	☐ Collaborateurs de l'entreprise	☐ Experts	☐ Consultants		
	☐ Partenaires	☐ Prestataires	☐ Chambre consulaire		
	☐ Pas de sollicitation externe				
	Nom intervenant		Rôle dans le projet		
4. Avez-vous un autre projet dans les mois à venir dans ce domaine ?					
	□ Oui □ Non				
	Si oui, détaillez :				
5.	. Précisez ici toute autre information concernant votre projet.				





Modalités de participation au Trophée Pro

Le Trophée Pro Groupama Nord-Est est destiné à récompenser des **projets innovants contribuant au développement durable du territoire local** portés par des entreprises installées sur son territoire.

Les candidats peuvent être des pros (artisans, commerçants, prestataires de services, professions libérales...), en priorité les commerces de proximité, les garages, les artisans du bâtiment et les CHR (cafés-hôtels-restaurants), employant moins de 11 salariés. **Ce concours est ouvert aussi bien aux sociétaires Groupama qu'aux non sociétaires.**

Plusieurs chances de gagner :

- une étape départementale avec les Trophées Pro départementaux : Aisne, Ardennes, Aube, Marne, Nord, Pas-de-Calais,
- le Trophée Pro régional de Groupama Nord-Est,
- le Trophée Pro national Groupama.

Pour participer, c'est simple!

- Renseignez le questionnaire avec le maximum d'éléments.
- Retournez-le à :

par e-mail : abdelaziz.belmir@ne-groupama.fr

par courrier : Groupama Nord-Est - Commission "Trophée Pro"

2 bis rue Jeanne d'Arc - 10004 TROYES

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30 novembre 2019

Règlement complet disponible sur simple demande.





